


Qui sommes-nous ?

Le SISPA Vivre Ensemble est un établissement public de coopération intercommunale, créé en 1997 afin de permettre aux 8 communes adhérentes : **Aulnat, Blanzat, Cébazat, Chateaugay, Durtol, Nohanent et Sayat** de travailler ensemble sur l'action sociale en faveur des personnes âgées.


Afin de mieux prendre en compte vos besoins, les élus du territoire du SISPA, vous proposent différentes prestations.

 **Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD),**

 **Service de Portage Repas à Domicile,**

 **Service de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD),**

 **Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes EHPAD « La Fontaine »** sur la commune de Blanzat,

 **Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes EHPAD « Les Chênevis »** sur la commune d'Aulnat.

Contactez-nous

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
au **04 73 14 36 25**

Service de Portage de Repas à Domicile
au **04 73 14 36 27**



15, rue des Farges
63118 Cébazat

www.sispa-vivre-ensemble.fr

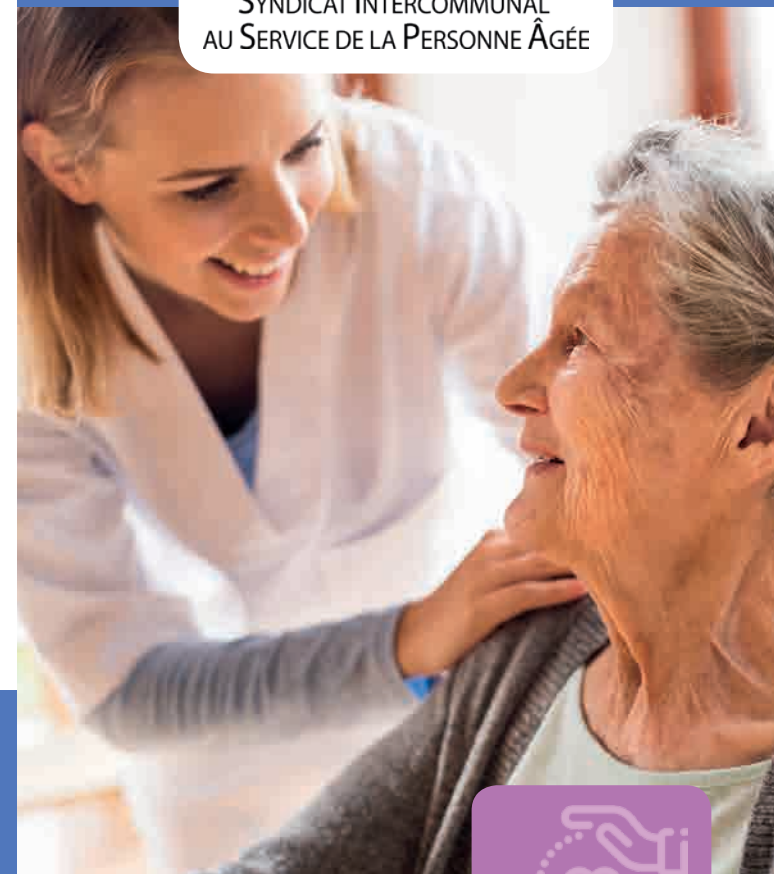


Vivre Ensemble



SISPA

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
AU SERVICE DE LA PERSONNE ÂGÉE



Imp. Decombat - Cébazat - 04 73 25 06 62

Des services

pour vous accompagner
chaque jour





Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

- S'adresse aux personnes de plus de 60 ans,
- Évaluation des besoins à domicile,
- Interventions 7 jours sur 7 de 7h30 à 20h30 (jours fériés compris),
- Aides à domicile qualifiés et formés,
- Continuité de service (remplacement de l'aide à domicile en cas d'absence).



Vous avez besoin d'aide ou d'accompagnement pour :

- La préparation des repas,
- Les courses ou rendez-vous médicaux,
- Les gestes du quotidien (lever, coucher, aide à la toilette, habillage, stimulation à la prise de repas...),
- L'entretien du logement et du linge courant,
- Accompagnement à la vie sociale (lecture, activités de loisirs, échanges, promenades),
- Les démarches administratives (tri, classement, prise de RDV...).



Les possibilités de prise en charge

En fonction de votre situation :

- L'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et Aide sociale,
- Caisses de retraite,
- Mutuelles.

Les avantages financiers

- 50% de réduction ou crédit d'impôt (hors coût des matières premières pour le service de portage de repas),
- Une attestation fiscale est délivrée par notre service,
- Aucun frais de dossier,
- Devis gratuit et personnalisé.



Service de Portage de Repas à Domicile

- Élaboré par un chef cuisinier et un diététicien,
- Des repas variés et équilibrés,
- Livraison quotidienne avant 12h à votre domicile
- En barquettes individuelles,
- Chaîne du froid respectée,
- Pour souscrire un simple appel suffit.



Nos différents menus, livraison et pain inclus :

- **Une formule simple**
(entrée + plat ou plat + dessert)
- **Une formule complète**
(entrée + plat + laitage + dessert)
- **Une formule complète avec potage en plus**